

ANNEXE À LA NOTICE DU CONTRAT

COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

Dans le cadre de votre adhésion en cours, en raison des caractéristiques techniques du support en unités de compte Afer Rendement Décembre 2021, la présente annexe à la Notice vous est remise préalablement au choix de ce support. La présente annexe complète les dispositions contractuelles de votre adhésion telles que décrites ci-après. Les autres modalités ou clauses de votre adhésion restent inchangées.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT EN UNITES DE COMPTE AFER RENDEMENT DECEMBRE 2021 DANS VOTRE ADHÉSION

Afer Rendement Décembre 2021 est un titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance émis par BNP Paribas Issuance B.V. Le support qui lui est adossé est proposé en tant que support en unités de compte éligible au contrat collectif d'assurance vie Multisupport Afer, pendant la période de commercialisation qui s'étend du 06 décembre 2021 au 26 janvier 2022*.

- Objectif de gestion / Stratégie d'investissement / Profil de risque : La valorisation du titre dépendra notamment de l'indice Euronext® Transatlantic ESG Leaders 60 EW Decrement 5%. Ce produit est dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Le support Afer Rendement Décembre 2021 prévoit le versement d'un coupon garanti de 1,95% net** aux dates de versement des coupons garantis, des semestres 1 à 4 quelle que soit l'évolution de l'Indice.

Malgré la possibilité de remboursement automatique anticipé à l'issue des semestres 5 à 19, le support Afer Rendement Décembre 2021 est proposé dans la perspective d'un investissement sur une durée de 10 ans et 1 mois. Il s'adresse aux adhérents qui ont l'intention de rester investis jusqu'à son échéance.

- Garantie ou protection éventuelle : au terme du support, soit le 1er avril 2032, s'il n'y a pas eu de remboursement automatique anticipé et selon le niveau de l'indice, le titre Afer Rendement Décembre 2021 fera l'objet d'une protection conditionnelle apportée par l'émetteur et le garant telle que précisée dans les Conditions Définitives, disponibles sur le site www.eqdpo.bnpparibas.com/FR0014006NJ5.
- Informations sur les frais : les frais supportés par le titre sont d'un montant annuel maximum équivalent à 1,35% TTC du capital net investi.

Les entreprises d'assurance ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Il est fortement recommandé de diversifier vos investissements et de vous assurer, avec l'aide de votre conseiller habituel, que votre investissement sur le support Afer Rendement Décembre 2021 est adapté à vos objectifs et votre situation personnelle, et est conforme à votre profil d'investisseur.

- Pour bénéficier du versement des coupons de 1,95% net** du montant investi versés sur le support Afer Inflation Monde ou tout autre support en unités de compte de même nature, lors des 4 premiers semestres, il est nécessaire de conserver ce support jusqu'aux dates suivantes :
 - Semestre 1 (06 octobre 2022)
 - Semestre 2 (06 avril 2023)
 - Semestre 3 (05 octobre 2023)
 - Semestre 4 (04 avril 2024).
- Pour bénéficier de la formule de remboursement du support Afer Rendement Octobre 2021, il est nécessaire de pouvoir conserver ce support jusqu'à l'échéance, soit jusqu'au 18 mars 2032, en l'absence de remboursement automatique anticipé au cours des semestres 5 à 19, pouvant intervenir :
 - le 03/10/2024, en cas de remboursement anticipé au terme du 5^{ème} semestre***
 - le 03/04/2025, en cas de remboursement anticipé au terme du 6^{ème} semestre***
 - le 02/10/2025, en cas de remboursement anticipé au terme du 7^{ème} semestre***
 - le 02/04/2026, en cas de remboursement anticipé au terme du 8^{ème} semestre***
 - le 08/10/2026, en cas de remboursement anticipé au terme du 9^{ème} semestre***
 - le 01/04/2027, en cas de remboursement anticipé au terme du 10^{ème} semestre***
 - le 07/10/2027, en cas de remboursement anticipé au terme du 11^{ème} semestre***
 - le 06/04/2028, en cas de remboursement anticipé au terme du 12^{ème} semestre***
 - le 05/10/2028, en cas de remboursement anticipé au terme du 13^{ème} semestre***
 - le 05/04/2029, en cas de remboursement anticipé au terme du 14^{ème} semestre***
 - le 04/10/2029, en cas de remboursement anticipé au terme du 15^{ème} semestre***
 - le 04/04/2030, en cas de remboursement anticipé au terme du 16^{ème} semestre***
 - le 03/10/2030, en cas de remboursement anticipé au terme du 17^{ème} semestre***
 - le 03/04/2031, en cas de remboursement anticipé au terme du 18^{ème} semestre***
 - le 02/10/2031, en cas de remboursement anticipé au terme du 19^{ème} semestre***

Au mercredi suivant (ou au dernier jour de bourse ouvré précédent si le mercredi n'est pas un jour de bourse ouvré) l'une des dates indiquées ci-dessus, l'épargne constituée sur le support Afer Rendement Décembre 2021 serait automatiquement et gratuitement arbitrée sur le support en unités de compte Afer Inflation Monde ou tout autre support en unités de compte de même nature.

En cas de rachat total ou partiel ou d'arbitrage ou de dénouement du contrat d'assurance vie par décès de l'assuré, la valorisation du titre dépendra des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et spreads de crédit). Elle pourra être très différente (inférieure ou supérieure) de celle résultant de l'application de la formule de remboursement prévue, et pourra occasionner une perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori.

(*) L'offre de souscription sera close par anticipation si le montant de l'enveloppe de commercialisation est atteint.

(**) Hors prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur ainsi que de faillite, de défaut de paiement et de mise en résolution du Garant de la formule. Aucuns frais de gestion au titre du contrat d'assurance vie ne sont prélevés sur ce support.

(***) Tel que précisé dans les Conditions Définitives.

ANNEXE À LA NOTICE DU CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

En raison des caractéristiques spécifiques du support Afer Rendement Décembre 2021, l'article 3 de la Notice Partie 2/2 du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer est complété comme suit :

NOTA :

- Afer Rendement Décembre 2021 est un support ouvert pour les versements et pour les arbitrages effectués pendant la période de commercialisation qui s'étend du 06 décembre 2021 au 26 janvier 2022*.
- Les versements programmés sont interdits sur le support Afer Rendement Décembre 2021.
- Rachat partiel : sauf demande expresse de votre part, il sera opéré sans prendre en compte le support Afer Rendement Décembre 2021.
- Le support en unité de compte Afer Rendement Décembre 2021 n'est pas éligible aux options de gestion financière « Investissement Progressif », « Arbitrages programmés », « Dynamisation des Intérêts » et « Sécurisation des Performances ».
- Au terme du support, le 1er avril 2032, ou à l'occasion d'un remboursement automatique anticipé, l'épargne acquise sur Afer Rendement Décembre 2021 sera automatiquement et gratuitement arbitrée sur le support en unités de compte Afer Inflation Monde ou tout autre support en unités de compte de même nature, à la date du mercredi suivant (ou au dernier jour de bourse ouvré précédent si le mercredi n'est pas un jour de bourse ouvré). Si vous souhaitez arbitrer vers un autre support éligible à l'adhésion, vous devez en faire la demande expresse.

Les informations essentielles du support Afer Rendement Décembre 2021 sont décrites dans le Document d'Informations Clés disponible auprès de votre conseiller habituel et sur www.afer.fr.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

(*) L'offre de souscription sera close par anticipation si le montant de l'enveloppe de commercialisation est atteint.

TEST de compréhension Afer Rendement Décembre 2021

L'investissement sur le support en unités de compte Afer Rendement Décembre 2021 est conditionné par la production du test ci-dessous dûment complété, non raturé et présentant uniquement des réponses correctes. A défaut, la demande de versement/arbitrage ne sera pas acceptée.

	VRAI	FAUX
Le support Afer Rendement Décembre 2021 pourra faire l'objet d'un remboursement automatique anticipé dès la fin du premier semestre et je percevrai, en plus du capital initial, un coupon de 1,95% net.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon investissement sur Afer Rendement Décembre 2021 est totalement garanti à l'échéance des 10 ans et 1 mois.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lors des 4 premiers semestres, je bénéficierai automatiquement d'un coupon de 1,95% net et aucun mécanisme de remboursement anticipé automatique ne sera possible sur cette période et ce quel que soit le niveau de l'indice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A chaque date de constatation semestrielle (à compter du semestre 5), si l'indice Euronext® Transatlantic ESG Leaders 60 EW Decrement 5% clôture à 95% de son niveau d'origine ou au-dessus, le support Afer Rendement Décembre 2021 fera l'objet d'un remboursement automatique anticipé et je percevrai, en plus du capital initial, un coupon de 1,95% net par semestre écoulé depuis la fin du semestre 4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En cas de sortie du support Afer Rendement Décembre 2021, par rachat ou arbitrage, ou en cas de dénouement par décès de l'assuré du contrat d'assurance vie, la valeur liquidative est garantie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au terme des 10 ans et 1 mois, si l'indice Euronext® Transatlantic ESG Leaders 60 EW Decrement 5% a baissé de 15% par rapport à son niveau initial, le support Afer Rendement Décembre 2021 sera automatiquement remboursé. Je percevrai en plus du capital initialement investi, 16 coupons de 1,95% net.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au terme des 10 ans et 1 mois, si l'indice Euronext® Transatlantic ESG Leaders 60 EW Decrement 5% a baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial, je subis une perte en capital égale à la baisse de l'indice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La faillite ou le défaut de paiement de l'émetteur (BNP Paribas Issuance B.V.) peuvent remettre en cause le remboursement du support Afer Rendement Décembre 2021.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>